

Bruxelles, le 11 Juin 1987.

NOTE BIO(87) 158 AUX BUREAUX NATIONAUX  
CC. AUX MEMBRES DU SERVICE DU PORTE-PAROLE

432

-----  
Réunion de la Commission du 10 Juin 1987 (W. HELIN)

- "Livre vert - télécommunications"

Sous la présidence de Karl Heinz NARJES, la Commission a approuvé mercredi le "Livre vert - télécommunications" dont l'objet essentiel est de lancer un vaste débat de tous les milieux concernés sur la structure et l'organisation future des télécommunications. En substance, la Commission note que depuis le mariage des télécommunications et de l'informatique - la révolution télématique - le rôle largement monopolistique des exploitants nationaux des réseaux de télécommunications est dépassé par les besoins croissants des utilisateurs et par le caractère mondial de ce défi.

Nous vous renvoyons à la note P 44 distribuée ce jeudi en marge de la conférence de presse de M. Narjes à ce propos.

- "Volet social acier 1987"

La Commission européenne a adopté par ailleurs un "volet social" spécifique pour 1987 qui doit s'ajouter aux actions plus "traditionnelles" de la CECA. Ce "volet social" acier signifie pratiquement que la Commission pourra financer ou cofinancer des opérations de retraite anticipée et/ou de réinsertion dans un nouvel emploi au bénéfice de travailleurs de la sidérurgie qui perdront leur emploi en 1987 à la suite de nouvelles décisions de restructuration qui interviendront cette année.

La Commission a prévu dans ce contexte un montant de 34 millions d'Ecus au budget CECA pour 1987, qui s'ajoutera aux besoins financiers nécessaires à couvrir la réadaptation traditionnelle, aides qui sont couvertes par des conventions bilatérales avec les Etats membres et qui ne devraient pas être inférieures à 228 millions d'Ecus en 1987.

Cette mesure spécifique fera bien entendu partie du "paquet global" de l'initiative que doit annoncer avant la fin du mois de juillet prochain la Commission européenne et qui couvre tous les aspects du débat de la prochaine phase de restructuration sidérurgique dans la Communauté. La décision sur le "volet social" pour 1987 a dû être prise maintenant parce que, sans cela, en raison des délais impartis par la procédure budgétaire, une telle possibilité de financement n'aurait pu être appliquée en 1987. Rappelons enfin que lors du récent Conseil des Ministres de l'Industrie des Douze (voir Bio 144 suite 1) M. Narjes a souligné que la Commission européenne, quant à elle, n'excluait pas une application rétroactive du "volet social" sidérurgique en 1987.

- Stock de beurre : incidence financière pour l'Espagne et le Portugal

La Commission a approuvé un rapport factuel sur cette question comme le lui avait demandé le Conseil Eco-Fin. le 9 mars dernier. Ce rapport sera transmis aux Ministres de l'Economie et des Finances des Douze qui se réunissent le 15 juin.

- Avant la réunion de la CNUCED

Enfin la Commission a approuvé une communication qui doit préparer le débat des Ministres des Affaires Etrangères du 22 juin prochain sur la position qu'adoptera la Communauté à la 7eme réunion de la CNUCED qui se tient du 9 au 21 juillet à Genève. Cette communication doit encore faire l'objet d'une dernière mise au point à la lumière des conclusions du Sommet de Venise relative aux relations avec les pays en voie de développement (voir à ce sujet la note P 46).

Amitiés,  
G. Anquill

A.O. B